

## Herbicide tournesol

# Atic® Aqua, le partenaire idéal pour le désherbage de pré-levée de vos tournesols

## ATIC® AQUA : SES ATOUTS

- S'intègre parfaitement dans les différentes stratégies de désherbage et facilite ainsi la gestion des stocks produits de l'agriculteur, également homologué sur maïs, sorgho, soja, colza
- S'utilise en un passage, seul ou en mélange avec d'autres herbicides
- S'utilise en programme, en pré-levée suivi de Passat® Plus ou Pulsar® 40 en post-levée
- Présente un confort d'utilisation grâce à sa formulation micro-encapsulée
- Son spectre tant anti-graminées qu'anti-dicots en fait un partenaire herbicide de choix

## ATIC® AQUA : SON POSITIONNEMENT



Semis



2 cotylédons étalés



2 feuilles



4 feuilles



6 feuilles

### Passage unique

Atic® Aqua 2,6 l/ha\*

Atic® Aqua 2 l/ha

+ 1000 g/ha de S-métolachlore

### Programme

Tournesol  
Clearfield® Plus

Atic® Aqua 1,8 à 2,2 l/ha

Passat® Plus 1,6 à 2 l/ha

Tournesol  
Clearfield®

Atic® Aqua 1,8 à 2,2 l/ha

Pulsar® 40 1,25 l/ha

\*Appliqué en pré-semis, Atic® Aqua peut être incorporé. L'incorporation peut se faire jusqu'à 7 jours après l'application. Incorporer Atic® Aqua dans les 6-8 premiers cm de terre à l'aide d'un outil adapté (type herse). Semer dans les 15 jours qui suivent l'application.

La meilleure efficacité d'Atic® Aqua sera obtenue si l'application se fait sur sol « frais » ou humide ou si elle est suivie d'une pluie (10 mm d'eau dans les 10 jours qui suivent l'application).

# ATIC® AQUA : UN SPECTRE LARGE

	Atic® Aqua 2,6 l/ha		Atic® Aqua 2,6 l/ha		Atic® Aqua 2,6 l/ha
Amarante réfléchie	90	Laiterons sp.	77	Renouée des oiseaux	91
Arroche étalée	78	Lamier pourpre	93	Renouée liseron	74
Capselle	93	Linaire bâtarde	82	Renouée persicaire	74
Chénopode blanc	92	Matricaire camomille	80	Sanve	62
Coquelicot	100	Matricaire inodore	94	Sénéçon commun	44
Datura	74	Morelle noire	88	Sétaire Sp.	91
Digitaire sanguine	92	Panic pied-de-coq	88	Véronique à f.de lierre	75
Folle avoine	36	Paturin annuel	86	Véronique de Perse	100
Fumeterre	74	Pensée des champs	71	Vulpin des champs	67
Géranium sp*	88	Ray-grass	24		
Helminthie	96	Renouée à f. de patience	88		

## FICHE D'IDENTITÉ

	Atic® Aqua	Passat® Plus	Pulsar® 40
AMM	n° 2090011	n° 2171066	n° 2090064
Composition	455 g/l pendiméthaline	25 g/l imazomox	40 g/l imazamox
Formulation	Suspension de capsules (CS)	Concentré soluble (SL)	Concentré soluble (SL)
Usages et doses autorisés	Maïs : 2,6 l/ha pré ou post jusqu'à 6 F ; Millet, Moha, Sorgho : 2,6 l/ha post-levée de 3 à 6 F ; Misanthus : 2,6 l/ha post-levée dès 3 F ; Tournesol : 2,6 l/ha pré-semis ou post-semis-pré-levé ; Soja : 2 l/ha pré-levée au plus tard à BBCH 07 ; Colza : 2 l/ha post-levée au plus tard stade rosette (aucuneousse latérale BBCH 20)	Tournesol Clearfield® Plus uniquement : 2 l/ha application entre BBCH 12 et 18 ; fractionnement possible en 2 applications	Tournesol Clearfield® uniquement : 1,25 l/ha, fractionnement possible. Soja : 1,25 l/ha
ZNT aquatique	20 mètres, avec DVP de 20 mètres pour soja et colza	5 mètres, avec DVP de 5 mètres ZNT zone non cultivée adjacente : 5 mètres	ZNT aquatique : 5 mètres ZNT zone non cultivée adjacente : 5 mètres
Nombre maximum d'applications	1/an	1/an	1/an
DAR	Maïs grain : 120 j ; Maïs ensilage ou vert : 90 j ; Soja et Colza : DAR F	DAR F (BBCH 18)	Tournesol, Soja : 90 j.
DRE	48 heures	6 heures	6 heures

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 , tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166), demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN14387).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 710TOHE0220SUD - Février 2020.

**Atic® Aqua.** SGH07, SGH09. Attention. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Passat® Plus.** SGH09. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **Pulsar® 40.** SGH09. Attention. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut déclencher une réaction allergique.



SGH07 SGH09